

Centraide Duplessis inc.

États financiers
Au 31 décembre 2017

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centraide Duplessis inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **CENTRAIDE DUPLESSIS INC.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges, l'actif à court terme et les soldes de fonds.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception ds incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centraide Duplessis inc. au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l' exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mallette S.E.N.C.R.L.¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Sept-Îles, Canada
Le 12 avril 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° 111136

Centraide Duplessis inc.**ÉTAT DES RÉSULTATS**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2017**2016**

	Fonds d'administration générale	Fonds Bâtitseur com- munautaire	Total	Total
PRODUITS				
Produits de campagnes de financement (annexe A)	608 875 \$	- \$	608 875 \$	631 785 \$
PRODUITS - AUTRES				
Produits d'intérêts	5 389	-	5 389	1 246
Subventions Emploi Québec	9 522	-	9 522	11 286
Autres	2 207	-	2 207	1 489
	17 118	-	17 118	14 021
TOTAL DES PRODUITS	625 993	-	625 993	645 806
CHARGES				
Dépenses de collectes de fonds (annexe B)	195 985	-	195 985	201 881
REVENU NET DISPONIBLE À L'APPUI DES PROGRAMMES	430 008	-	430 008	443 925
DÉPENSES DE PROGRAMMES				
Attribution des fonds (annexe C)	419 970	-	419 970	410 150
Dépenses des programmes (annexe C)	44 154	-	44 154	51 682
Frais de gestion et d'administration générale (annexe D)	-	-	-	-
	464 124	-	464 124	461 832
CONTRIBUTIONS				
Friperie Recyk et Frip	-	-	-	13 200
Jardin communautaire Pousse-Pousse	-	-	-	5 000
	-	-	-	18 200
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(34 116) \$	- \$	(34 116) \$	(36 107) \$

Centraide Duplessis inc.**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2017

2016

	Fonds d'administration générale	Fonds Bâtitseur com- munautaire	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	209 424 \$	597 \$	210 021 \$	246 128 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(34 116)	-	(34 116)	(36 107)
SOLDE , fin de l'exercice	175 308 \$	597 \$	175 905 \$	210 021 \$

Centraide Duplessis inc.

BILAN

Au 31 décembre

2017

2016

	Fonds d'administration générale	Fonds Bâtitseur com- munautaire	Total	Total
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	128 499 \$	- \$	128 499 \$	70 412 \$
Dépôts à terme et indice de référence à être déterminé	-	-	-	127 000
Créances (note 5)	72 153	-	72 153	56 481
Frais payés d'avance	-	-	-	839
Frais de campagnes de financement payés d'avance	42 232	-	42 232	51 143
	242 884	-	242 884	305 875
AVANCES INTERFONDS, sans intérêts	-	597	597	597
PLACEMENTS AU COÛT (note 6)	150 040	-	150 040	150 040
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	5 781	-	5 781	5 372
	398 705 \$	597 \$	399 302 \$	461 884 \$

Centraide Duplessis inc.

BILAN (suite)

Au 31 décembre

2017

2016

	Fonds d'administration générale	Fonds Bâtitseur com- munautaire	Total	Total
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Dettes de fonctionnement (note 9) 136 372 \$		121 574 \$	- \$	121 574 \$
Apports de campagnes de financement reportés (note 10)	101 226	-	101 226	114 894
	222 800	-	222 800	251 266
SOMMES DUES INTERFONDS, sans intérêts	597	-	597	597
	223 397	-	223 397	251 863
SOLDES DE FONDS				
Non affecté	169 527	-	169 527	204 051
Investi en immobilisations corporelles	5 781	-	5 781	5 372
Affecté au fonds Bâtitseur communautaire	-	597	597	597
	175 308	597	175 905	210 021
	398 705 \$	597 \$	399 302 \$	461 884 \$

ENGAGEMENT (note 11)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Centraide Duplessis inc.**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2017**2016****ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Insuffisance des produits sur les charges	(34 116) \$	(36 107) \$
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 527	1 602
	(32 589)	(34 505)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 12)	(34 388)	(127)
	(66 977)	(34 632)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation des dépôts à terme	127 000	75 900
Variation des placements	-	(50 040)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 936)	(215)
	125 064	25 645

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	58 087	(8 987)
ENCAISSE, début de l'exercice	70 412	79 399
ENCAISSE, fin de l'exercice	128 499 \$	70 412 \$

Activité n'entraînant pas de mouvement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie :

Virements interfonds	- \$	18 200 \$
----------------------	------	-----------

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 18 juin 1981. Les activités de Centraide Duplessis inc. sont réalisées sur le territoire compris entre Pointe-aux-Anglais et Blanc-Sablon incluant Fermont. L'objectif de l'Organisme est de percevoir des souscriptions qu'il distribue à titre d'allocation à d'autres organismes sans but lucratif. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale. Le fonds d'administration générale présente également les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds Bâtitseur communautaire représente les sommes affectées à ce fonds, et ce, correspondant à l'orientation de Centraide Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 2)

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont comptabilisés au fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés au fonds approprié.

Les apports non affectés sont comptabilisés au fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de placements sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Apports de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 3)

Ventilation des frais de gestion et d'administration générale

L'Organisme se livre à deux types d'activités : collecte de fonds et programmes Centraide. Les charges de chacune de ces activités se composent des frais du personnel, des frais de déplacement et de représentation et d'autres charges directement rattachées à l'activité. Il assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de l'Organisme et à chacune de ses missions.

L'Organisme ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des méthodes de répartition qu'il a jugées adapté à chaque type de charge et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges générales qui n'appartiennent précisément ni à l'un ni à l'autre de ces secteurs sont considérées comme des charges administratives et sont attribuées aux secteurs de fonctionnement en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont établis en fonction de la répartition du temps de travail estimé par le personnel habituellement engagé dans les opérations de l'Organisme.

Les frais sont répartis de la façon suivante :

Dépenses de collectes de fonds	75 %
Dépenses de programmes	25 %

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres qu'avec les membres de la direction.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 4)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles n'ont jamais été comptabilisés puisqu'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable de leur juste valeur.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Équipement informatique	30 %
Mobilier et équipements	20 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Organisme de fournir des services, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Frais de campagnes de financement payés d'avance et apports de campagnes de financement reportés

L'Organisme effectue une campagne de financement à chaque année débutant de septembre à décembre pour l'exercice suivant. Afin d'effectuer un meilleur rapprochement de chacune des campagnes, l'Organisme reporte tous les produits et toutes les dépenses de ladite campagne.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. VIREMENTS INTERFONDS

Le fonds Bâtitseur communautaire représente les montants affectés à ce fonds, et ce, pour le transfert de sommes à des fins communautaires.

En 2017, un montant de NIL \$ (2016 - 18 200 \$) a été transféré du fonds d'administration générale au fonds Bâtitseur communautaire. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Un montant de 597 \$ est affecté au fonds Bâtitseur communautaire.

Centraide Duplessis inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2017

4. REDISTRIBUTION DES CHARGES

Frais de gestion et d'administration générale (annexe D)

Le montant des frais de gestion et d'administration générale a été ventilé comme suit :

	2017	2016
Dépenses de collectes de fonds	65 898	61 817
Dépenses de programmes	21 966 \$	20 606 \$
	87 864 \$	82 423 \$

5. CRÉANCES

	2017	2016
Produits de campagnes et dons	68 565 \$	52 046 \$
Taxes à la consommation	3 588	4 435
	72 153 \$	56 481 \$

6. PLACEMENTS AU COÛT

	2017	2016
Dépôts à terme avec indice de référence à être déterminé, échéant en octobre 2019 et en août 2021	150 040 \$	150 040 \$

Centraide Duplessis inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2017

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	16 669 \$	13 668 \$	3 001 \$	3 751 \$
Mobilier et équipements	23 219	20 439	2 780	1 621
	39 888 \$	34 107 \$	5 781 \$	5 372 \$

8. FACILITÉS DE CRÉDIT

L'Organisme dispose de deux facilités de crédit sous forme de cartes de crédit, aux montants respectifs de 1 500 \$ et 10 000 \$, portant intérêts aux taux de 19,90 % et 19,99 % et sans date de renouvellement.

Les facilités de crédit ne comportent aucune garantie.

9. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2017	2016
Comptes fournisseurs	1 840 \$	8 798 \$
Contributions à payer aux organismes	103 115	102 291
Salaires et vacances courus	7 032	7 900
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	9 587	8 600
Autres	-	8 783
	121 574 \$	136 372 \$

Centraide Duplessis inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2017

10. APPORTS DE CAMPAGNES DE FINANCEMENT REPORTÉS

Les apports de campagnes de financement reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de la campagne se terminant au cours de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans les soldes des apports de campagnes de financement reportés sont les suivantes :

	2017	2016
SOLDE , début de l'exercice	114 894 \$	122 683 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(114 894)	(122 683)
Montants reçus au cours de l'exercice	101 226	114 894
SOLDE , fin de l'exercice	101 226 \$	114 894 \$

11. ENGAGEMENT

Matériel de bureau

L'Organisme s'est engagé par contrat pour la location de matériel de bureau. Le solde de l'engagement suivant ce contrat s'établit à 6 792 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2018 -	2 090 \$
2019 -	2 090 \$
2020 -	2 090 \$
2021 -	522 \$

12. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement se détaille ainsi :

	2017	2016
Créances	(15 672) \$	(12 983) \$
Frais payés d'avance	839	1 390
Frais de campagnes de financement payés d'avance	8 911	2 511
Dettes de fonctionnement	(14 798)	16 744
Apports de campagnes de financement reportés	(13 668)	(7 789)
	(34 388) \$	(127) \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances.

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme effectue le suivi de ses comptes clients.

Au 31 décembre 2017, environ 65 % (2016 - 59 %) des comptes clients sont à recevoir d'un seul donateur (2016 - deux donateurs).

Risque de liquidité

L'Organisme doit assumer quotidiennement certaines sorties de fonds. Il y a sortie de fonds principalement au moment de l'attribution des fonds aux organismes.

L'Organisme détient des actifs financiers pour lesquels il existe un marché liquide et qui sont immédiatement mobilisables pour répondre à ses besoins de liquidités.

Risque lié au taux d'intérêt

Le risque lié au taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements et des facilités de crédit.

Centraide Duplessis inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2017

2016

A - PRODUITS DE CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Produits de campagnes et dons	496 882 \$	530 794 \$
Activités populaires	111 993	100 991
	608 875 \$	631 785 \$

B - DÉPENSES DE COLLECTES DE FONDS

Salaires et charges sociales	82 378 \$	79 274 \$
Entretien et réparations	21	457
Frais de campagnes	43 711	54 200
Frais de déplacement et de représentation	1 575	2 910
Location d'équipements	690	690
Publicité	1 208	2 004
Amortissement des immobilisations corporelles	504	529
Total des dépenses directes de collectes de fonds	130 087	140 064
Frais de gestion et d'administration générale découlant de la répartition (annexe D)	65 898	61 817
Total des dépenses de collectes de fonds	195 985 \$	201 881 \$

Centraide Duplessis inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2017

2016

C - ATTRIBUTION DES FONDS ET PROGRAMMES

ATTRIBUTION DES FONDS AUX ORGANISMES

ACCUEIL ET DÉPANNAGE

DIVERS

Association des aidants naturels de la Côte-Nord	5 850	6 629
Centre de bénévolat de Port-Cartier (volet alimentaire)	11 457	10 737
Centre de dépannage du Parc-Ferland	11 736	12 080
Centre d'intervention le Rond-Point	11 457	11 600
Club des Citoyens Seniors de Chevery	9 771	9 774
Comptoir alimentaire de Sept-Îles	46 571	30 209
Friperie Recyk et Frip	10 001	-
Les douces heures de l'âge	-	6 446
Oasis de Bel Âge	4 671	3 992
S.O.S. Dépannage	5 457	4 086

116 971 95 553

ACTION BÉNÉVOLE

Centre d'action bénévole de la Minganie	6 336	6 332
Centre d'action bénévole de Sept-Îles	-	4 983
Centre de bénévolat de Port-Cartier	5 343	9 913

11 679 21 228

CONCERTATION ET SANTÉ

A.P.A.M.E.	7 250	5 149
Hom'asculin de Port-Cartier	5 700	8 986
Hommes Sept-Îles	20 486	32 475
L'Âtre de Sept-Îles	14 371	12 307
Module d'épanouissement à la vie de Sept-Îles	5 000	7 473
Urgence Médicaments	-	2 429

52 807 68 819

Centraide Duplessis inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2017

2016

C - ATTRIBUTION DES FONDS ET PROGRAMMES (suite 1)

FAMILLE ET JEUNESSE

Chantiers Jeunesse Loisirs	3 000 \$	4 143 \$
Défi Jeunesse	3 414	4 036
L'Envol, Maison de la famille	47 524	50 821
La Maison de la famille de Port-Cartier	36 689	42 793
La Maison du Tonnerre	5 664	6 029
	96 291	107 822

PERSONNES HANDICAPÉES

A.S.L.S.C.P.V.H.	1 743	2 307
Anon de Sept-Îles inc.	900	1 109
L'Espoir de Shelna	19 254	13 354
	21 897	16 770

VIOLENCE

Le Volet des Femmes d'Aganish	5 382	5 139
-------------------------------	-------	-------

ORGANISMES RÉGIONAUX ET AUTRES

Centre d'intervention et de prévention du suicide	9 788	7 686
CRIC de Port-Cartier	8 726	10 600
Éki-Lib Santé Côte-Nord	9 460	8 862
Fonds Irène Gauthier	13 000	14 109
Transit de Sept-Îles	66 458	41 739
Transit de Sept-Îles (partenariat) - Bateaux Dragon	7 511	11 823
	114 943	94 819

Total des dépenses d'attribution des fonds aux organismes	419 970	410 150
---	----------------	----------------

Centraide Duplessis inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2017

2016

C - ATTRIBUTION DES FONDS ET PROGRAMMES (suite 2)

DÉPENSES DE PROGRAMMES

Salaires et charges sociales	13 609 \$	11 815 \$
Cotisation Centraide Canada	4 581	6 429
Entretien et réparations	21	457
Fonds d'entraide des Centraides du Québec	-	800
Frais de déplacement et de représentation	1 575	2 910
Fonds d'urgence	-	5 442
Location d'équipements	690	690
Publicité	1 208	2 004
Amortissement des immobilisations corporelles	504	529
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses directes de programmes	22 188	31 076
Frais de gestion et d'administration générale découlant de la répartition (annexe D)	21 966	20 606
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses de programmes	44 154	51 682
	<hr/>	<hr/>
TOTAL DES DÉPENSES D'ATTRIBUTION DES FONDS ET DE PROGRAMMES	464 124 \$	461 832 \$

Centraide Duplessis inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2017

2016

D - FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Salaires et charges sociales	34 792 \$	30 714 \$
Assurances	558	593
Entretien et réparations	21	470
Fournitures de bureau	6 603	6 506
Frais de déplacement et de représentation	2 771	9 933
Frais de formation	6 616	256
Intérêts et frais bancaires	410	120
Location d'équipements	711	711
Loyer	10 640	10 664
Services professionnels	20 678	18 210
Télécommunications	3 545	3 701
Amortissement des immobilisations corporelles	519	545
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses de gestion et d'administration générale avant la répartition	87 864	82 423
Attribution aux dépenses de collectes de fonds (annexe C)	(65 898)	(61 817)
Attribution aux dépenses de programmes (annexe D)	(21 966)	(20 606)
	<hr/>	<hr/>
	- \$	- \$